

20 JANVYÉ 2022 !

ANSANM NOU TOUT DOUBOUT !

A ce jour, dans leur grande majorité, les Guadeloupéens ne sont pas vaccinés contre le Covid-19, soit plus de 70% de la population.

Et pourtant, le gouvernement persiste... Et, il continue... Et, il s'engouffre dans l'absurdité, dans le mensonge, dans la manipulation, dans la stigmatisation de ceux qui depuis plus de **2 lanné** tentent de comprendre, de se protéger, de survivre face à **l'invasion du Covid-19**.

Ils auraient pu entendre la rue, le peuple et s'interroger sur la justesse, la pertinence de leurs décisions, de leurs déclarations, de leurs lois et décrets.

Ils auraient pu se dire que leur confinement «républicain», leur emprisonnement social, éducationnel, culturel, économique, se révèlent à l'expérience, destructeurs de toute humanité, de toute intelligence et ne réduit nullement la multiplication du Covid-19 même lorsque l'on est vacciné.

Seulement, nous ne sommes pas du même monde. En vérité, ceux qui ont, par leur vote à l'Assemblée Nationale et au Sénat, sacrifié sur l'autel des institutions dites démocratiques, du pouvoir politique et des pouvoirs financiers, nos libertés et nos droits fondamentaux individuels et collectifs, exécutent leur plan. Un schéma savamment concocté, **destiné à faire de nous des ZONBI seulement autorisés à obéir, à se soumettre et à consommer. Faire de nous un peuple entravé par toutes les pauvretés, incapable de se rebeller, de s'éduquer, de réfléchir, de choisir, de dire ses choix.**

Et maintenant qu'ils espèrent avoir terrorisé, masqué, distancié le Peuple, **ils veulent nous vacciner de force et contrôler le principal marqueur de notre individualité, notre ADN.**

Quoiqu'ils puissent dire, c'est cela le sens de tout ce déploiement de moyens médiatiques et répressifs. Parce que s'il s'agissait de nous protéger du Covid, ils nous auraient persuadé de changer notre alimentation, notre mode de vie, de façon à nous prémunir contre les maladies qui tuent aujourd'hui plus que le Covid-19, comme les maladies cardiovasculaires, l'insuffisance rénale chronique, l'hypertension, l'obésité, le diabète, etc...

Or, précisément, nous devrions prendre un autre chemin, celui du renforcement de notre système immunitaire, du soutien de notre pharmacopée. Cela nous aurait permis de participer à la recherche. **Nos soignants se seraient déployés dans les familles, dans les quartiers, dans les écoles, pour l'éducation et l'information en santé, en prévention ; nos médecins auraient soigné plutôt que d'attendre la Réserve sanitaire, le Dixmude avec un doliprane puis la mort. Simplement prendre le chemin de la vie.**

Ainsi donc, deux mondes s'opposent, et bien évidemment le nôtre, basé sur le respect de **la vie et de la richesse humaine ne pourra que triompher.**

TAN A MITAN FINI !

Comment s'étonner qu'un professionnel de santé, hospitalier, non hospitalier ou libéral, qu'un salarié du secteur médico-social ou un pompier soit en colère quand il se retrouve du jour au lendemain, sans travail, sans rémunération, sans activités, sans moyens, pour assurer l'équilibre social, familial, professionnel et psychique pour lequel il a investi moralement et matériellement pendant tant d'années ?

Comment comprendre qu'un citoyen soit dorénavant exclu de toutes vies sociales du fait de son refus de se faire injecter un traitement trimestriel toujours à l'essai et non homologué ?

Comment comprendre que le gouvernement refuse de prendre en charge les effets secondaires et indésirables de ce traitement imposé qu'il prétend **bon pou nou** ?

Travailleurs, Peuple de Guadeloupe, l'obligation vaccinale marque la mise en œuvre d'une nouvelle société basée sur l'obéissance, la soumission, l'ordre et la discipline au détriment des droits et des libertés. **Jour après jour, le gouvernement MACRON bascule vers ce qui s'apparente à une dictature. YO ké ba-w dwa sèlman si ou ka soumèt vou !**

Dès lors, plus d'obstacles pour que les agents

des services publics et des Collectivités locales, de La Poste, ... soient placés devant l'obligation de présenter un pass-vaccinal dans quelques semaines. Plus d'obstacles pour que les professionnels du commerce, du BTP, de l'industrie et de l'agro-transformation, de l'agriculture ou de la pêche, des eaux et forêts, etc..., doivent obligatoirement être vaccinés contre le Covid afin d'exercer leurs activités. Plus d'obstacles pour la mise en place d'une société organisée autour du principe : « **les devoirs valent avant les droits** » comme annoncé par MACRON le 1er janvier 2022.

Et pourtant, dans le même temps, ceux-là mêmes qui votent ces textes, ces lois n'ont pas d'obligation de pass vaccinal pour être candidat à un poste électif.

I bon pou NOU pou travay, men i pa bon pou YO fè politisyen !

Aujourd'hui, ce sont les non vaccinés qui sont discriminés ; **dèmen ki moun ? NOU Gwadeloupéyen, pitit a soufrans a Pèp Kalina, Afriken, Zendyen, ...kolonizé, masakré, dépòté, maré anba lèsklavaj, savé sa nou ka di.**

TRAVAYÈ, PÈP GWADLOUP, GOUVÈLMAN É PATRONA VLÉ PINI NOU... ANNOU DOUBOUT POU NOU GOUMÉ... !

Nous l'avons bien compris, la crise sanitaire est un outil de remise en cause des droits et libertés par l'Etat et le Patronat.

Face au mépris affiché par le **Patronat** contre les intérêts des Travailleurs par la disparition des négociations obligatoires en branche, par la dénonciation des Conventions Collectives, des accords de branche ... une seule riposte : **la lutte !**

Face à la politique punitive de l'**Etat** en matière sanitaire et qui consiste à piétiner le statut des agents de la Fonction Publique Hospitalière et du privé, les droits des Travailleurs de l'action sociale et le statut des pompiers, à supprimer des milliers d'emplois, des centaines de lits, à nous priver quotidiennement d'eau pour nous avoir imbibés de chlordécone... une seule riposte : **la révolte !**

Depuis le **17 juillet 2021**, 10 Organisations Syndicales, des Associations et *Mouvman Kiltirèl*, des structures politiques réunies au sein du **Collectif contre le pass-sanitaire, contre l'obligation vaccinale, pour la défense des droits et libertés fondamentales** se battent pour informer, expliquer et convaincre l'opinion guadeloupéenne de l'iniquité de la **loi du 5 août**

2021. Nous avons ainsi fait savoir aux autorités de Guadeloupe et gouvernementales que nous considérons que cette loi est inapplicable en Guadeloupe. Jusqu'à aujourd'hui, ni les élus de Guadeloupe, ni le gouvernement n'ont daigné porter la moindre considération aux revendications du **Collectif en lutte**, alors qu'ils s'inspirent de notre programme de revendications afin de mettre en œuvre des mesures immédiates, notoirement insuffisantes, afin de calmer la colère de la jeunesse. Et, toujours la même réponse du pouvoir colonial : la **répression...**

- **Manblo** ...interventions violentes sur nos piquets de grève et lors de nos manifestations exactement comme si nous n'avions plus ces droits ;
- **Répression judiciaire** contre les dirigeants syndicaux et de jeunes manifestants ;
- **Répression financière** à l'encontre des salariés et des libéraux qui ne veulent pas de l'obligation vaccinale...
- **Exactions** contre des militants de la cause, notamment envers les avocats.

NOS REVENDICATIONS SONT JUSTES !

Le Collectif des Organisations en lutte appelle l'ensemble des Salariés, des Jeunes, des Chômeurs, des Retraités de Guadeloupe à s'engager dans toutes les actions de lutte pour la défense des droits et des libertés, pour la défense du droit à la vie.

20 JANVYÉ ... ! LA-Y PANN I SÈK ... !

An tout lantrèpriz - Douvan tout batiman piblik - An tout lari.